

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Auteuil Audit
6 rue Georges Ville
75116 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Auteuil Audit
6 rue Georges Ville
75116 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Chambre Nationale des Professions Libérales - CNPL tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre entité n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification. Toutefois, dans le cadre de la mission complémentaire qui nous avait été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons réalisé un examen limité des comptes de l'exercice N-1.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous

avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 30 novembre 2016

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	6
Bilan Passif détaillé	8
Compte de résultat détaillé	10
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Association	13

Bilan Actif

BILAN ACTIF		Du 01/01/2015 au 31/12/2015			Au 31/12/2014
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	13 071	13 071			
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations en cours					
Avances					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres	31 574	25 471	6 103	10 408	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<i>Immobilisations financières (1)</i>					
Participations	19 000		19 000	19 000	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	7 205		7 205	7 348	
TOTAL I	70 849	38 542	32 307	36 756	
Comptes de liaison					
TOTAL II					
ACTIF CIRCULANT					
<i>Stocks et en-cours</i>					
Matières premières, autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande					
<i>Créances (2)</i>					
Usagers et comptes rattachés					
Autres	94 257		94 257	70 933	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Instruments de Trésorerie</i>					
<i>Disponibilités</i>	99 473		99 473	115 857	
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	10 830		10 830		
TOTAL III	204 561		204 561	186 790	
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV					
Primes de remboursement des emprunts V					
Ecart de conversion actif VI					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	275 410	38 542	236 868	223 546	
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à plus d'un an					
Engagements reçus : - Legs nets à réaliser :					
- Dons en nature restant à vendre - Acceptés par les organes statutairement compétents					
- Avals, cautions et garanties reçus - Autorisés par l'organisme de tutelle					
- Créances escomptées non échues					
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier					
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier					
- Autres					

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2015	
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	188 624	145 226
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		52 111
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(17 061)	(8 713)
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	171 564	188 624
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	34 166	8 226
Dettes :	31 138	26 695
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	65 304	34 921
Ecart de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	236 868	223 546
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
Engagements donnés :		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services				1 024
Chiffre d'affaires Net				1 024
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			202 379	245 449
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations et transferts de charges				
Cotisations			68 739	78 876
Autres produits (hors cotisations)			710	498
TOTAL I			271 828	325 847
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			154 392	177 948
Impôts, taxes et versements assimilés			20	772
Salaires et traitements			83 469	78 704
Charges sociales			44 337	68 672
- Amortissements sur immobilisations			6 855	9 513
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges			155	3
TOTAL II			289 228	335 612
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(17 401)	(9 765)
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			340	1 052
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			340	1 052
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			340	1 052
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			(17 061)	(8 713)

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	272 167	326 899
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	289 228	335 612
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	(17 061)	(8 713)

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 236 868 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de (17 061) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Auteuil Audit
6 rue Georges Ville
75116 Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol

75001 PARIS

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 30 novembre 2016

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé